

Anonyme
O DOCTOR... BEATE AUGUSTINE
[Paris, Bibliothèque nationale de France, Rés. Vma ms 571, n° d.252]

© Jean Duron, 2020,
Centre de musique baroque de Versailles

ATTRIBUTION

Ce motet est anonyme. Les attributions précédentes sont sans fondement (voir DOSSIER ATTRIBUTIONS).

SOURCE

Anonyme, à 5, dans *Recueil Deslauriers* (n° d.252), partition, ms, 352 x 220 mm, f. 205^v-206^v, F-Pn/ Rés Vma ms 571

(fin du 2^e système et 3^e système du f. 205^v ; f. 206 en entier ; 1^{er} système du f. 206^v)

DATATION – PROVENANCE

Aucun élément factuel ne permet de dater ce motet.

UTILISATION LITURGIQUE

Saint Augustin. Vêpres.

Voir aussi, en changeant le prénom, le commun des docteurs.

EFFECTIFS – DISPOSITION – INTERPRÉTATION

sol2,sol2,sol2,ut1,fa3 / bc

Cette disposition chorale à cinq parties peut s'exécuter avec quatre voix d'enfants soutenues par un pupitre de voix d'hommes. L'ensemble est accompagné par une basse continue.

NOTES SUR LE TEXTE

Antienne à Magnificat.

TEXTE & TRADUCTION

O doctor optime, Ecclesiae sanctae lumen, beate Augustine,
divinae legis amator, deprecare pro nobis filium Dei.
Amen.

*O tres excellent Docteur, lumiere de la sainte Eglise,
bienheureux Augustin amateur de la divine loy, suppliez pour
nous le Fils de Dieu.*

(traduction : Michel de Marolles, *Le Breviaire
romain [...] en latin et en françois*, partie d'esté,
Paris, Sébastien Huré et Frédéric Léonard, 1659,
p. LXXIX.)

ÉDITION MODERNE

Antoine Boesset, *Sacred Music, Part 1 : Motets and Hymns*, ed. Peter Bennett, Middleton (WI), A-R Editions, 2010,
p. 84-89.